RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 31A3FFF0-BE85-40B5-9A9C-BA5ED0594897

ABCD LAVAGE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 4 300 euros

Siège social : 25 rue de la Mairie,
60000 ALLONNE

539 193 938 RCS BEAUVAIS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES

DU 12 FEVRIER 2025

Le DOUZE FEVRIER DEUX MIL VINGT CINQ,
à DIX HEURES, les Associés de la Société **"ABCD LAVAGE"**, Société à Responsabilité Limitée au capital de QUATRE MILLE TROIS CENTS EUROS (4.300 €) divisé en QUATRE MILLE TROIS CENTS (4.300) parts d'UN €URO (1,00 €) chacune, dont le siège est à ALLONNE (60000) – 25 rue de la Mairie,

SE SONT REUNIS au siège social sur la convocation qui leur a été faite par la Gérance.

La séance est ouverte sous la Présidence de :

- Monsieur **Clément RIOT**, Gérant.

Le Président constate :

- **QUE SONT PRESENTS ET REPRESENTEES A LA REUNION** :

- La Société « **FINANCIERE TECH BOLT** »**,** propriétaire de MILLE SOIXANTE QUINZE parts sociales, ci.....1 075
- La Société « **SC NGL** »**,** propriétaire de MILLE SOIXANTE QUINZE parts sociales, ci.....1 075
- La Société « **FINANCIERE PELICANTOS** »**,** propriétaire de MILLE SOIXANTE QUINZE parts sociales, ci.....1 075
- La Société « **FINANCIERE MAN-OUCHE** »**,** propriétaire de MILLE SOIXANTE QUINZE parts sociales, ci.....1 075

TOTAL DES PARTS PRESENTES : QUATRE MILLE TROIS CENTS, ci.....4 300

Le Président constate, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Docusign Envelope ID: 31A3FFF0-BE85-40B5-9A9C-BA5ED0594897

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'article 7 des statuts consécutivement aux cessions de parts sociales intervenues ce jour.

- Pouvoirs, Formalités, Publicité.

- Questions diverses.

Le Président dépose sur le Bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le texte de résolution qui sera proposée au vote de l'Assemblée.

Le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Comme conséquence de la réalisation des cessions de parts sociales intervenues en date de ce jour, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 7 des statuts qui sera désormais rédigé de la manière suivante :

***« Article 7 - CAPITAL** :*

*Le capital social est fixé à la somme de **QUATRE MILLE TROIS CENTS EUROS (4.300 €)**.*

*Il est divisé en **4.300** parts de 1 euro chacune, lesquelles sont attribuées comme suit :*

- *La Société « **FINANCIERE TECH BOLT** », propriétaire de MILLE SOIXANTE QUINZE parts sociales, ci.....1 075*
- *La Société « **SC NGL** », propriétaire de MILLE SOIXANTE QUINZE parts sociales, ci.....1 075*
- *La Société « **FINANCIERE PELICANTOS** », propriétaire de MILLE SOIXANTE QUINZE parts sociales, ci.....1 075*
- *La Société « **FINANCIERE MAN-OUCHE** », propriétaire de MILLE SOIXANTE QUINZE parts sociales, ci.....1 075*

TOTAL DES PARTS PRESENTES : QUATRE MILLE TROIS CENTS, ci4 300

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que lesdites parts ont toutes été souscrites, qu'elles sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus et qu'elles sont libérées en totalité.

Toute modification du capital social sera décidée et réalisée dans les conditions et avec les conséquences prévues par les dispositions légales et réglementaires ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Docusign Envelope ID: 31A3FFF0-BE85-40B5-9A9C-BA5ED0594897

DEUXIEME RESOLUTION

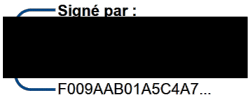
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie, d'un original ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux décisions qui précèdent et notamment à Monsieur **Clément RIOT**, à l'effet de signer tous actes et pièces, et généralement, faire le nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal par la Gérance.

LA GERANCE



Docusign Envelope ID: 31A3FFF0-BE85-40B5-9A9C-BA5ED0594897

ABCD LAVAGE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 4 300 euros

Siège social : 25 rue de la Mairie,
60000 ALLONNE

539 193 938 RCS BEAUVAIS

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 12 FEVRIER 2025

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'article 7 des statuts consécutivement aux cessions de parts sociales intervenues ce jour.

- Pouvoirs, Formalités, Publicité.

- Questions diverses.